

LE CHEMIN VERS L'INSERTION

L'ACTUALITÉ DU HANDICAP
ET DE L'EMPLOI

MAI À JUILLET 2012 - 3€



© Ville d'Issy-les-Moulineaux

CAP SUR L'INSERTION
À ISSY-LES-MOULINEAUX
AVEC ANDRÉ SANTINI
P8 & 9



© Alain Soudry

LA PAROLE À
MURIELLE VANDECAPPELLE-SICLIS
UNE CHAMPIONNE CHEZ IBM

P11

Focus

BOUYGUES TELECOM ACCUEILLE
LES RENCONTRES HANDICAP

P6

TÉMOIGNAGE

Philippe Labro, En guerre contre
« la broyeurse qui ronge le ventre »

→ P.3

INSTITUTION

2015 :

Accessibilité des établissements publics
aux personnes en situation de handicap

→ P.4

ENTREPRISE

EURO CRM

→ P.5

FOCUS

Rencontres Handicap à Issy-les-Moulineaux

→ P.6

L'Agefiph :

Nouvelles mesures en 2012

→ P.6

ENTRETIEN

avec André Santini,

Cap sur l'insertion

→ P.8 & P.9

ART & HANDICAP

L'Art Brut s'expose

→ P.10

HANDISPORT

Murielle VANDECAPPELLE-SICLIS :

UNE CHAMPIONNE chez IBM

→ P.11

ÉDITO



J'ai rencontré des personnes atteintes de cécité qui lisent avec le cœur, des personnes sourdes qui perçoivent les sonorités les plus fines. J'ai vu des personnes paralysées qui se déplacent en fauteuil dans le monde entier... J'ai échangé avec des personnes handicapées mentales qui n'envisagent la relation à l'autre que dans la sincérité et la confiance, et des personnes atteintes d'un handicap psychique dont la créativité est débordante...

Comment, dès lors, ne pas repenser l'échelle de nos valeurs et aller vers le handicap comme une source de connaissance inépuisable qui nous enrichit profondément et nous transforme !

Rappelons-nous qu'une personne en situation de handicap est en quête d'autonomie et de reconnaissance par le travail, que le taux de chômage est deux fois plus important chez les personnes handicapées ! La voie de l'insertion professionnelle devient, dès lors, une priorité, un pas vers l'indépendance et la réussite.

Ce journal s'adresse aux acteurs incontournables de l'insertion que sont les entreprises, les institutionnels et les associations. Il est une source d'information, de témoignage sur le handicap et une passerelle pour communiquer sur les actions réalisées et les projets à venir.

Ce numéro donne la parole aux élus, André Santini à Issy les Moulineaux, Jacques Pélissard pour l'Association des Maires de France, Anne Hidalgo à la Mairie de Paris, aux entreprises EURO CRM, IBM. Vous découvrirez le témoignage émouvant de Philippe Labro et de personnes en situation de handicap au parcours remarquable avec une mention spéciale pour les artistes d'Art Brut.

Lorsque nous envisagerons les actions en faveur du handicap sous l'angle positif des avancées culturelles, technologiques ou sociales et, non plus sous l'angle de la contrainte législative et économique, alors nous aurons fait un pas considérable.

Je souhaite que vous trouviez dans ce journal plus qu'un engagement, un encouragement à poursuivre l'œuvre commune, celle de se sentir reliés les uns aux autres, pour une plus grande ouverture et solidarité.

Bonne lecture à tous,

Cécile Tardieu-Guelfucci

Directrice de publication et de rédaction

LE CHEMIN VERS L'INSERTION

6, rue Paul Escudier - 75009 Paris

tél. : 01 44 63 96 16

mail : contact@chemin-insertion.com

www.chemin-insertion.com

Directrice de publication et de rédaction :

Cécile Tardieu-Guelfucci

Rédactrice : Victoire Stuart

Conception & réalisation : *Thierry Chovanec*

N°2 - mai à juillet 2012

Dépot légal à parution

Imprimeur : IME - Baume - Les - Dames



éditeur : sarl Tardieu communication

ISSN 2257-7289

Reproduction d'articles ou photos sans
le consentement de l'éditeur est interdite
Photo de couverture : droits réservés

De nos différences faisons une force. Les organisations et les entreprises qui recrutent des personnes porteuses de handicap, des femmes à égalité des hommes, sont souvent les plus aptes à répondre aux besoins de toutes celles et ceux avec lesquels elles travaillent au quotidien. Quand 22% des femmes souffrant d'un handicap seulement travaillent, il faut briser les chaînes. Accepter l'autre dans sa singularité, nous rend collectivement meilleur.

La ville de Paris, avec Bertrand Delanoë et Véronique Dubarry, adjointe au Maire de Paris en charge du handicap, mènent notamment, depuis 2001, une politique volontariste de recrutement et d'insertion des personnels en situation de handicap. C'est ainsi que la ville de Paris est devenue l'une des premières collectivités territoriales à avoir atteint 6,12% de personnels porteurs de handicap à travers les 60 travailleurs handicapés recrutés à la ville, en moyenne, chaque année, qui, pour plus de 11% d'entre eux, occupent des postes à responsabilité.

Anne HIDALGO

Première adjointe au Maire de Paris

PHILIPPE LABRO

EN GUERRE CONTRE « LA BROYEUSE QUI RONGE LE VENTRE »

Rencontrer Philippe Labro, c'est croiser les multiples facettes de l'écrivain, du journaliste, du parolier, du réalisateur, de l'ancien vice-président de RTL et depuis 2005 du vice-président de la chaîne Direct 8.

L'entretien se passe dans ses bureaux parisiens du 16^e arrondissement. La bibliothèque de son bureau rappelle que les livres font partie de son univers intime et qu'écrire est sa vraie vocation, sa vie.

En 1999, une dépression qui dure plus d'un an interrompt le cours de sa vie alors même qu'il apprend sa nomination à la présidence de la station RTL.

L'écrivain raconte son expérience douloureuse dans un livre très émouvant qui est publié chez Gallimard puis réédité chez Albin Michel en 2003.

Un ouvrage dont le titre « Tomber sept fois, se relever huit » s'inspire d'un poème japonais et reprend l'impérieux message adressé à l'homme : Relève-toi...



Quelle a été votre motivation première dans l'écriture de ce livre ?

Vous savez, écrire est la seule chose que je savais faire à l'école, j'étais bon en français comme l'on disait. J'ai naturellement voulu raconter mon voyage à travers l'enfer et aussi rendre hommage aux proches qui m'ont aidé. Toute ma problématique était d'être impudique sans être indécent.

J'ai tout raconté, le doute permanent qui vous fait penser que vous êtes nul, que vous ne valez rien. C'est comme une « broyeuse qui ronge le ventre ».

J'étais l'esclave d'une chose indéfinissable, destructrice et je lui obéissais sans aucune résistance. Tout était devenu lourd, difficile, insupportable... Je ne désirais plus rien.

Pensez-vous que le besoin d'amour soit plus important chez la personne en dépression ?

Sans aucun doute, c'est un besoin d'être aimé et compris sans être jugé. La force mentale vient de soi, mais elle vient aussi des autres, de l'Amour, de l'Amitié, de l'Aide, (les 3A). L'amour que j'ai eu de ma femme et de mes proches a été indispensable à ma guérison.

Dans une société où la norme est la performance, la dépression n'est-elle pas le tabou suprême ?

La réussite n'immunise pas contre la dépression. Au contraire, elle peut vous mettre dans une situation de « burn-out » (la pression des résultats, l'entourage professionnel, les obstacles que vous franchissez pour arriver au bout du sommet) pour finalement vous rendre compte que le poste que vous désiriez n'était pas pour vous.

Quelle leçon vous a apporté la maladie ?

« Il existe un bon visage des maladies », disait Pascal.

Je ne dis pas qu'elle vous transforme mais elle vous donne un regard plus fraternel et empathique car avoir souffert permet de mieux comprendre la souffrance des autres. Elle détruit la part négative de votre égo et donne plus d'humilité, de modestie et le sens de la relativité.

Connais-toi toi-même ! disaient les Grecs. La connaissance de soi, l'acceptation de ses failles mais aussi de son potentiel sont l'une des clés de la guérison.

J'ai acquis plus de lucidité même si je sais que je ne sais pas grand chose !

Tout ce qui arrive dans une vie peut être une leçon et sans doute, les échecs et les drames vous en apprennent plus sur vous que les réussites.

Quel a été l'impact du livre à sa sortie ?

J'ai été surpris par la profusion de courriers que j'ai reçus. Beaucoup de gens me remerciaient parce que je racontais à la fois ce qu'ils vivaient et je leur permettais de le faire comprendre à leur entourage. D'autres m'ont dit avoir trouvé des remèdes en lisant le livre et j'en suis très heureux. Certains m'ont raconté leur propre dépression parfois sur plusieurs pages.

Force est de constater que le livre de Philippe Labro, au-delà de ses qualités littéraires, aura contribué à élargir la vision souvent partielle et négative que l'on a de la dépression et ouvrir de nouvelles perspectives vers la compréhension de soi et des autres.

2015 : ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ENTRETIEN AVEC JACQUES PÉLISSARD,
PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE (AMF)



© S. Gautier

Quelle est la position de l'AMF concernant l'accessibilité des bâtiments publics prévue pour 2015 ?

Je vous répondrai par la lettre que j'ai écrite récemment au Premier Ministre. « Parmi les normes considérées comme les plus exigeantes financièrement, les élus sont nombreux à citer en premier lieu celles relatives à l'accessibilité des bâtiments aux personnes en situation de handicap. Il n'est en effet pas

contestable que, pour atteindre l'objectif de l'accessibilité de tous les bâtiments existants d'ici 2015, des travaux lourds et particulièrement coûteux soient nécessaires, qui peuvent même apparaître comme difficilement supportables pour le budget de certaines communes. Cependant, aucun maire ou président d'établissement public de coopération intercommunale ne remet en cause le bien-fondé de cet objectif légitime fixé par la loi du 11 février 2005. Je tiens seulement à porter à votre connaissance les efforts financiers considérables qu'il impose et qui nécessiteront peut-être, pour être atteint en 2015, que l'Etat apporte une aide aux communes qui en auraient besoin. ».

L'AMF a été la seule association nationale d'élus à produire avec le CERTU (Centre d'études sur les réseaux, transport, urbanisme) un guide sur l'accessibilité à la voirie. Elle a également, avec la Fédération Française du Bâtiment et le Conseil national du handicap, mis en ligne sur son site un mémento illustré sur l'accessibilité dans la commune qui connaît un grand succès. Son groupe de travail « technologies de l'information et de communication » travaille sur l'accessibilité des sites internet. S'agissant de l'actualité proche, elle a également communiqué sur les modalités de vote pour les personnes handicapées avec une brochure de la FNATH. Enfin, elle dispose d'un groupe de travail sur l'accessibilité. Mais il est vrai que de nombreux maires et présidents de communautés ou d'autorités organisatrices de transports urbains interpellent l'AMF sur les coûts de la mise en accessibilité au moment où les ressources financières sont réduites et où l'accès au crédit devient plus problématique en volume ou en taux d'emprunt. Ce que l'AMF suggère, comme les architectes, les urbanistes et ceux qui réalisent les logements, les bureaux, les transports, la voirie, bref la ville, c'est une application partagée avec les associations représentatives de la loi de 2005.

En tant qu'élu local, député-maire de Lons-le-Saulnier, quel est votre calendrier pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public, dans votre commune ?

L'engagement de Lons-le-Saulnier demeure exemplaire, puisque la ville a été classée 17ème dans le classement du baromètre réalisé par l'Association des Paralysés de France et l'Express des villes les plus accessibles de France.

Les opérations quant à elles seront échelonnées dans un premier temps jusqu'à la période butoir 2015-2016, en priorisant les points les plus sensibles. Ainsi :

Concernant l'accessibilité des transports publics, 6 arrêts aux normes seront aménagés d'ici la fin de l'année (1 création et 5 remplacements), remplacement progressif des bus par des véhicules adaptés (1 achat en 2011, 2 changements prévus en 2013-2014, remplacement du reste du parc d'ici 2016), études pour la mise aux normes de l'agence d'accueil, l'accessibilité du site internet, etc...

Concernant les objectifs du PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics), un audit global a été réalisé sur 146 km de voirie. 71 km ont été classés comme prioritaires pour un coût estimé de 3,8 M€. Ces derniers ont déjà débuté sur des artères importantes et s'accompagnent chaque année d'un programme d'aménagements ponctuels : bandes podotactiles, « places handicapées » dans les nouveaux parkings municipaux et les rues rénovées (108 places aujourd'hui), trottoirs surbaissés à Lons et dans d'autres communes membres de la communauté d'agglomération...

S'agissant de la mise aux normes des bâtiments, les travaux suivent la même logique par étape. Ainsi, l'Office du tourisme a-t-il déjà fait l'objet d'aménagements en 2011. 2012 sera notamment consacré à la mise aux normes du futur siège des pouvoirs locaux, acheté en 2011 à l'Etat et qui abritera les services de la ville, du CCAS (centre communal d'action sociale) et de la communauté d'agglomération.

Faut-il, selon vous, sensibiliser les élus sur le fait que l'accessibilité est un enjeu de société qui concerne autant les personnes handicapées que les personnes âgées ?

Le problème n'est pas la sensibilisation des élus bien mobilisés sur cet enjeu social et national. La difficulté est double : le financement et l'ingénierie : quel est l'apport d'ingénierie en ce domaine de la part de l'Etat, mais aussi du secteur privé (bureaux d'études, artisans et entrepreneurs formés, etc...). La réussite de l'application de la loi de 2005 sera collective.



© Edouard Jacquinet

Spécialisé dans le conseil, la relation, le groupe EURO CRM est implanté à Troyes, Chauny, Alençon et à l'international. L'ouverture récente d'un sixième centre d'appels, basé à Lisieux, témoigne d'une société en pleine croissance et créatrice d'emplois.



Pia Heitz-Casanova, Présidente-fondatrice, évoque les engagements et les actions du groupe.

Quelles sont les grandes lignes de votre politique en faveur du handicap ?

Pia Heitz-Casanova : Nous avons acquis le label Responsabilité Sociale qui constitue un indicateur pour nos collaborateurs et nos clients de notre engagement social. Une politique RH sur le handicap ne peut se faire qu'avec le concours de collaborateurs motivés et investis dans une démarche dont ils comprennent l'enjeu. C'est la raison pour laquelle nous axons, cette année, nos efforts sur la sensibilisation auprès de nos salariés pour qu'ils soient conscients que

le handicap est l'affaire de tous ! Notre 2ème axe est, bien-sûr, le recrutement et les actions qui en découlent. Nous ferons en mai une campagne sur notre site web pour développer le trafic et alimenter le site en nouvelles candidatures de personnes handicapées. Un espace leur sera dédié. Nous menons un travail sur l'image de nos métiers qui a besoin d'évoluer. Aussi, nous organisons des visites dans nos centres avec des personnes handicapées par le biais d'associations pour montrer le vrai visage de nos métiers. Les postes sont sédentaires, tous nos centres sont accessibles et nous faisons du sur-mesure en terme d'aménagement. Du handi-café au forum dédié, nous multiplions les événements pour aller à la rencontre des personnes handicapées.

TÉMOIGNAGE :

Christian Noorbergen, conseiller commercial chez EURO CRM à Troyes depuis 2008, atteint du syndrome d'Ehlers Danlos, maladie orpheline du tissu conjonctif.

Quels ont été les aménagements nécessaires pour le poste dans le groupe ?

Concernant mon poste de travail, je dispose d'un fauteuil spécifique, d'un appui cervical, un repose-pied et un clavier avec de grosses touches me permettant le port de gant nécessaire à la stabilité de mes articulations. J'ai des pauses supplémentaires toutes les heures pour pallier la fatigue, d'autre part mes horaires de production tiennent compte des différents soins ainsi que de la gestion de l'accumulation de la fatigue au cours de la semaine, en résumé c'est du sur-mesure. J'ai également une salle à ma disposition afin de pouvoir suivre mon traitement par oxygénothérapie au cours de la journée.

Comment s'est passée votre intégration dans le groupe ?

J'étais déjà en terrain connu. EURO CRM m'avait recruté en 2005 jusqu'en 2006 où j'ai décidé de partir habiter au Maroc. A l'époque le groupe me proposait un CDI, malgré de nombreuses et longues absences dues à ma situation physique, contrat que j'ai refusé pour pouvoir partir. La société m'avait dit que si je rencontrais des

difficultés au Maroc, j'étais embauché directement chez eux en CDI. Parole tenue donc 2 ans plus tard en 2008, date à laquelle je réintègre le groupe à Troyes fraîchement marié et déjà papa.

Concrètement, j'ai eu la chance d'avoir une interlocutrice privilégiée en la personne de Michelle Malmierca, référente RH qui suit spécifiquement les travailleurs handicapés au sein du groupe. Elle a coordonné de manière aussi humaine qu'efficace les actions avec le médecin du travail et des organismes comme l'Agefiph, la Sameth qui ont permis l'aménagement de mon poste et de mon travail au sein de l'entreprise. Michelle a effectué un immense travail de sensibilisation au handicap en interne à tous les niveaux. Avec le recul, cette mobilisation ne peut avoir lieu sans une réelle politique du groupe. Il existe des aides pour les entreprises qui recrutent des TH (travailleurs handicapés) certes, mais il n'y a pas d'aides particulières pour les demandes de tous les jours pour lesquelles j'ai une écoute attentive et toujours une solution.

Actuellement, je suis secrétaire du CHSCT d'EURO CRM à Troyes cela me demande des efforts supplémentaires mais il s'agit surtout d'une manière pour moi, je crois, d'affirmer, de vivre quotidiennement mon maintien

dans l'emploi. Chaque jour est peut être un combat, mais si combat signifie que l'on est sur le pont, opérationnel, la maladie, la douleur ne doivent pas être une fin en soi...



© EURO CRM

Quel serait votre message ?

Qu'il existe de nombreuses situations où la vie de chacun d'entre nous peut basculer dans des domaines très différents et que le handicap est juste une de ces situations qui concerne notre santé physique ou mentale. Et que le plus important à ne pas perdre de vue est qu'une personne handicapée, et plus précisément un travailleur handicapé, est un salarié comme un autre.

Aude Guilbon, Responsable RH du site à Troyes :

«Je constate parfois que des salariés n'osent pas déclarer leur handicap dans l'entreprise pour des raisons souvent liées à un rejet, que l'on peut comprendre, même si cela peut, sur le long terme, ne pas être dans l'intérêt du salarié. Déclarer son handicap, c'est se protéger en ayant des conditions de travail, des horaires adaptés. Parler du handicap, c'est aussi, pour l'avoir vécu avec des salariés, aider la personne à se libérer d'un poids, l'aider au quotidien.» Nous avons un référent RH sur notre site dédié au maintien à l'emploi et son rôle est capital pour le suivi du salarié.

RENCONTRES HANDICAP À ISSY-LES-MOULINEAUX

10 ENTREPRISES : UN MÊME COMBAT

Le 14 mars dernier, 10 entreprises, en partenariat avec la Mairie d'Issy-les-Moulineaux, Seine Ouest Entreprise, l'Agefiph et des associations organisaient la 2ème édition des « Rencontres Handicap @ Issy ».

Une opportunité pour les candidats en situation de handicap d'échanger avec les responsables en charge de la Mission Diversité-Handicap des entreprises **Bouygues Telecom, TF1, Steria, Bouygues Immobilier, Coca Cola Entreprise, La Banque Postale, Cisco, Sodexo, FRANCE 24 et Eurosport.**

Dans la matinée, une conférence faisait un tour d'horizon du marché de l'emploi avec des intervenants variés, professionnels du secteur ou salariés en situation de handicap en poste au sein des entreprises participantes.

« Ce sont bien les volontés communes qui feront progresser les mentalités et surtout l'emploi des personnes en situation

de handicap. Nous n'avons pas les mêmes métiers, les mêmes pratiques, les mêmes organisations, mais nous avons la même envie : partager avec vous ce qui nous anime, et nous rendre plus accessibles. » déclarait Olivier Roussat, Directeur Général de Bouygues Telecom au colloque des Rencontres Handicap.

La journée était organisée autour d'échanges entre candidats et entreprises, mais aussi au sein d'ateliers thématiques (simulation d'entretien, rédaction du cv..)

Pour ceux qui le souhaitent, des visites étaient organisées à la sphère Bouygues Telecom sur la thématique de la Maison innovante et aux plateaux JT de TF1 et à la régie d'Eurosport. Une belle opportunité de découvrir les coulisses de l'audiovisuel et de susciter l'intérêt vers des métiers qui pourraient sembler inaccessibles à beaucoup !

Saluons une démarche d'intégration et de valorisation pour des candidats en quête d'opportunités et d'un avenir professionnel.

L'AGEFIPH : DE NOUVELLES MESURES EN 2012



FRANÇOIS ATGER, DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION DE L'AGEFIPH* (ASSOCIATION DE GESTION DU FONDS POUR L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES HANDICAPÉES) EXPLIQUE LE NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDES.

Quelles sont les grandes lignes de votre nouvelle offre ?

Dans l'ancienne proposition, toute entreprise et toute personne handicapée, dès lors qu'elle remplissait les critères d'éligibilité, avait droit à une aide ou service de l'AGEFIPH de façon automatique quelque soit son degré du handicap, son éloignement de l'emploi...

Dans la nouvelle offre, les critères ont été resserrés ciblant un public prioritaire (âgé de 50 ans et plus, de longue durée ou sorti d'un établissement protégé ou adapté).

Les aides sont majoritairement prescrites par un professionnel de terrain (104 structures Cap emploi dédiées à l'accès à l'emploi et 108 Sameth dédiées au maintien dans l'emploi).

La prime d'insertion sera remplacée par la création d'une aide à l'insertion professionnelle (AIP) pour les employeurs recrutant des personnes handicapées les plus en difficultés. Enfin, la formation des demandeurs d'emploi handicapés reste l'une des priorités de l'AGEFIPH et représente le premier poste budgétaire en 2012.

Quelle est l'évolution du taux d'emploi des travailleurs handicapés dans les entreprises ?

Le quota des 6% est atteint pour 50% d'entre elles et 40% paient la contribution AGEFIPH.

Globalement, l'insertion des personnes handicapées évolue lentement avec un taux de chômage 2 fois plus élevé chez les personnes handicapées et qui est de 22% contre 10% pour la population normale.

Dans la population active, 41% des travailleurs handicapés a plus de 50 ans contre 20% dans la population normale.

Quelles sont les priorités de l'AGEFIPH aujourd'hui ?

Si la cause de l'emploi des personnes handicapées est reconnue, il y a cependant un paradoxe apparent ; les stéréotypes continuent d'être très forts. Notre rôle est de creuser deux sillons, le premier est de changer les représentations du handicap et le second, d'aider l'emploi des personnes handicapées. Nous restons particulièrement vigilants cette année où le chômage décuple. Nous veillerons à ce que nos aides restent adaptées à la situation et jouent leur rôle complémentaire aux aides publiques.

*** L'AGEFIPH gère le fonds de développement de l'emploi des personnes handicapées dans le secteur privé alimenté par les contributions versées par les entreprises qui ne comptent pas 6% des personnes handicapées à leur effectif et choisissent ainsi de remplir leur obligation d'emploi.**

200

C'est le nombre de collaborateurs en situation de handicap recensés chez Bouygues Telecom en 2011.

600

C'est le nombre de collaborateurs qui ont bénéficié de la formation sensibilisation au handicap

3

C'est le nombre d'accords signés par la Mission Handicap depuis 2004 pour affirmer ses engagements



60

CE SONT LES POSTES AMÉNAGÉS DANS L'ENTREPRISE EN 2011 POUR FACILITER LE QUOTIDIEN PROFESSIONNEL DE NOS COLLABORATEURS

1320 K€

c'est le chiffre d'affaires réalisé en 2011 par Bouygues Telecom avec le secteur protégé, tous partenaires confondus (retrouvez la liste des partenaires référencés sur wooby / mission Handicap...)

Bouygues Telecom recrute et accompagne ses collaborateurs dans le respect de sa politique de diversité et d'égalité des chances.

Nous accordons une place toute particulière à l'intégration de collaborateurs en situation de handicap et l'ensemble de nos postes sont ouverts à tous.

La mission handicap Bouygues Telecom est présente quotidiennement aux côtés des équipes RH et opérationnelles pour recruter, intégrer, gérer la carrière et adapter l'environnement de travail des salariés handicapés.

Quelques soit son sexe, son âge, ses origines ou son handicap, chez Bouygues Telecom, nous sommes convaincus que pour qu'il donne le meilleur de lui-même, chaque collaborateur doit savoir qu'il a toutes les chances de progresser ».



Pour en savoir plus sur notre engagement,
découvrir nos offres d'emploi, rendez-vous sur
www.recrute.bouyguestelecom.fr

CAP SUR L'INSERTION !

ANDRÉ SANTINI, MAIRE D'ISSY-LES-MOULINEAUX, ANCIEN MINISTRE, FAIT UN TOUR D'HORIZON DES ACTIONS MENÉES PAR SES ÉQUIPES, LES ENTREPRISES ET LES ASSOCIATIONS DE SA COMMUNE.

Menez-vous une politique spécifique en faveur de l'insertion des personnes handicapées ?

Le service des Ressources Humaines s'attache à ce que la Ville remplisse son obligation légale de 6 % de salariés handicapés. La Ville est ainsi accompagnée par Dexia Sofaxis, société d'assurances et de services, dans le cadre d'une étude diagnostic préalable à la mise en œuvre d'une politique de maintien dans l'emploi des agents porteurs de handicaps.

Quels sont les obstacles les plus souvent rencontrés par les entreprises isséennes dans le recrutement des personnes en situation de handicap ?

Les personnes en situation de handicap ont relativement plus de difficultés pour aller loin dans les études (scolarité interrompue pour raison de santé ; choix de formations initiales courtes ; difficulté d'accès aux études supérieures...) et donc pour occuper des postes bien rémunérés. C'est évidemment en premier lieu un problème pour elles, mais également pour des sociétés qui ont besoin d'un personnel qualifié, voire très qualifié, et qui ont du mal à rencontrer un public handicapé.

Il peut aussi y avoir la crainte d'embaucher une personne moins « performante ». Pour combattre ce préjugé, les missions Handicap des diverses entreprises, comme celle de la Ville, mènent des actions de sensibilisation auprès de leur personnel. Lorsqu'elle est bien accueillie, c'est-à-dire lorsque son arrivée dans l'entreprise est anticipée avec elle, il n'y a aucune raison qu'une personne en situation de handicap fournisse un travail de moins bonne qualité qu'une personne non handicapée.



© Ville d'Issy-les-Moulineaux

Ne pensez-vous pas que des actions communes entre les entreprises et la Mairie soient nécessaires pour avancer sur la question de l'insertion ? Avez-vous des projets qui vont dans ce sens ?

Le taux de chômage des personnes handicapées est deux fois plus élevé que la moyenne de la population active. Il s'agit en effet de combattre cette difficulté à l'insertion en conjuguant nos forces.

C'est pourquoi la Ville accompagne pour la deuxième année consécutive une initiative de plusieurs entreprises situées à Issy Val-de-Seine, qui ouvrent leurs portes aux personnes handicapées lors d'une journée intitulée « Rencontres Handicap @ Issy »*. Celle-ci s'est déroulée le 14 mars dernier dans les locaux de Bouygues Telecom. Une dizaine de sociétés y ont participé, afin de présenter leurs activités, leurs métiers, et leurs politiques en matière de recrutement des personnes handicapées. Cette journée est aussi un moyen pour les entreprises participantes d'attirer des personnes susceptibles de les intéresser.

Lors de votre fonction de secrétaire d'état, vous avez démontré une volonté ferme auprès des ministères qui ne respectaient pas l'objectif fixé par la loi de 6% de fonctionnaires handicapés en promettant de geler leur effectif en cas de non respect. Cet engagement a-t-il été compris et suivi des faits ?

Dès 2007, nous avons décidé de renforcer et relancer une véritable politique d'emploi et d'insertion en faveur des personnes handicapées dans la fonction publique. C'est pourquoi j'ai demandé aux membres du gouvernement et à nos administrations qu'elles se mobilisent et s'engagent sur des objectifs précis.

Nous avons également œuvré pour une coopération renforcée entre l'AGEFIPH (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) et le FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique) afin de rendre l'accès à l'emploi et le maintien dans l'emploi des personnes handicapées plus efficace et plus rapide.

En 2008, le nombre de recrutements de travailleurs handicapés a progressé de 50% dans les administrations de l'État par rapport à 2007, alors que l'objectif initial était d'augmenter de 25% le total de ces recrutements.

Entre 2009 et 2010, le taux d'emploi est passé de 3,99% à 4,21%. Il est en augmentation constante depuis 2007. Si ce taux est encourageant, il ne saurait être pleinement satisfaisant. J'ai confiance dans la volonté du Ministre de la Fonction publique, François Sauvadet, de poursuivre l'effort pour atteindre l'objectif de 6% de travailleurs handicapés dans la fonction publique, car l'État et les employeurs publics doivent être exemplaires en la matière.

Je constate que les ministères se sont engagés sur un objectif global de 7 000 recrutements supplémentaires dans le cadre du plan pluriannuel de recrutement des personnes handicapées 2011-2013.

Je me réjouis par ailleurs de la récente création du Conseil commun de la fonc-

tion publique, cette instance consultative et de dialogue permettra de réfléchir à améliorer davantage l'insertion professionnelle des personnes handicapées dans l'administration.

Dans votre commune, les associations spécialisées dans le handicap ont-elles une action significative ? De quelle manière contribuez-vous à les aider et à se développer ?

Il faut souligner l'action primordiale menée par les associations, qui apportent leur soutien aux personnes et qui participent aux projets menés sur la Ville. Elles constituent pour nous des partenaires essentiels pour nous donner leurs avis ou pour relayer les informations auprès de leurs adhérents. Nous leur versons une subvention annuelle pour les aider à fonctionner. En ce qui concerne plus particulièrement l'insertion, « Tremplin Entreprises » est une association qui regroupe plus de 180 grandes entreprises, pour aider les jeunes handicapés à concilier leurs études, leur handicap et le monde du travail. Initialement installée à La Défense, « Tremplin » siège à Issy-les-Moulineaux depuis le mois de février 2008. L'objectif de l'association est d'accompagner les étudiants en situation de handicap aussi loin que possible dans leurs études supérieures. Il s'agit d'un accompagnement individuel, gratuit, pour rechercher des stages et des alternances, développer la qualification des personnes accompagnées, ou encore aider dans la recherche du 1er emploi. En 2010, environ 400 étudiants ont été accompagnés dans leurs études. Il s'agit d'ailleurs souvent de les encourager

à passer l'obstacle du bac, qui constitue dans la conscience de certains « l'étape ultime » qu'ils ne peuvent dépasser. Il y a une difficulté de la part des jeunes, mais aussi parfois de leurs parents, à envisager de poursuivre des études supérieures, car, pensent-ils, ce sera « trop compliqué ». « Tremplin » cherche alors à lever les freins, et apporte ses compétences et son réseau d'entreprises pour aider les étudiants handicapés à aller le plus loin possible dans les études.

La crise ne risque-t-elle pas de pénaliser davantage les personnes handicapées ?

La crise pénalise l'ensemble des travailleurs, certes, mais j'ai tendance à penser qu'elle ne pénalise pas davantage les personnes handicapées. J'observe une volonté des entreprises d'atteindre les 6% de salariés en situation de handicap, d'une part pour éviter les amendes pour non-respect de la loi, d'autre part car il y a une prise de conscience de la discrimination qui est effectuée à leur encontre. Alors que le handicap pouvait effectivement être perçu comme un frein à l'embauche il y a quelques années, il me semble que cela soit en train d'évoluer et qu'il soit à, l'inverse, de plus en plus une motivation supplémentaire de recrutement.

Votre calendrier de la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments publics est-il finalisé ? Envisagez-vous des dérogations ?

Nous n'envisageons aucune dérogation. Nous avons effectué notre diagnostic des établissements recevant du public (ERP) fin 2009. Le rapport d'accessibilité a révélé en mars 2010 un indice moyen d'accessibilité des ERP de la Ville de 50%, indice supérieur à la moyenne des sites audités par notre prestataire (36%). Les nombreuses constructions récentes sur la Ville expliquent ce bon indice.

Pour continuer à améliorer l'existant, les travaux débutent cette année, après un travail de priorisation des travaux menés par le Centre Technique, en concertation avec la Mission Handicap et les membres de la Commission Communale d'Accessibilité.

Bien sûr, il sera compliqué de rendre tous les bâtiments parfaitement accessibles au 1er janvier 2015 comme le demande la loi, mais Issy ne sera pas loin du but, et continuera les travaux après cette date butoir. C'est déjà une très belle avancée compte-tenu des difficultés rencontrées par beaucoup de communes.

Quelle est votre réflexion personnelle sur l'évolution de la société dans la prise en compte de la personne handicapée ? Avez-vous des suggestions à faire dans ce domaine ?

Il y a trente ans, on parlait encore très peu de la prise en compte de la personne handicapée. Dans une société que l'on dit être de plus en plus individualiste, les pouvoirs publics ont joué un rôle très important pour faire du handicap un sujet de réflexion et d'intérêt communs, au nom de la solidarité.

Le récent débat sur la dépendance et le cinquième risque, initié par le gouvernement, et qui a justement été élargi aux personnes handicapées, témoigne d'une prise de conscience croissante des enjeux du handicap dans notre société.

Et vous connaissez mon intérêt pour les nouvelles technologies. Je pense que l'e-santé, c'est-à-dire les outils et solutions technologiques mises au service de la santé (solutions auditives, innovations en matière de fauteuils roulants électriques...) permettra aux personnes handicapées de s'insérer toujours mieux dans la société, en particulier dans le cadre professionnel. Si l'on veut s'assurer que notre société continue d'être toujours plus consciente de ces enjeux, il convient selon moi d'agir en amont, c'est-à-dire de sensibiliser les plus jeunes, dès l'école primaire. J'encourage donc toutes les initiatives locales en ce sens.



André Santini inaugure le colloque des Rencontres Handicap

L'ART BRUT S'EXPOSE

Les artistes d'Art Brut sont des créateurs autodidactes, indemnes de toute culture artistique. Imperméables aux normes et valeurs culturelles, ils n'attendent aucune reconnaissance, aucune approbation d'autrui et utilisent des méthodes et des matériaux les plus insolites pour créer. L'artiste Jean DUBUFFET (1901-1985) est l'inventeur du concept d'Art Brut. Il mena ses premières recherches en Suisse à partir de 1945, percevant dans ces créations marginales « l'opération toute pure, brute, réinventée dans l'entier de toutes les phases par son auteur à partir seulement de ses propres impulsions ».

En donnant sa collection à la ville de Lausanne, il permit à celle-ci de créer un musée dédié à cet art autodidacte du XXème siècle, au château de Beaulieu, dès 1976.

La Collection d'Art Brut de Lausanne présente en permanence plus de 700 œuvres et des expositions temporaires.

EXPOSITION : JOSEF HOFER ET LE MIROIR

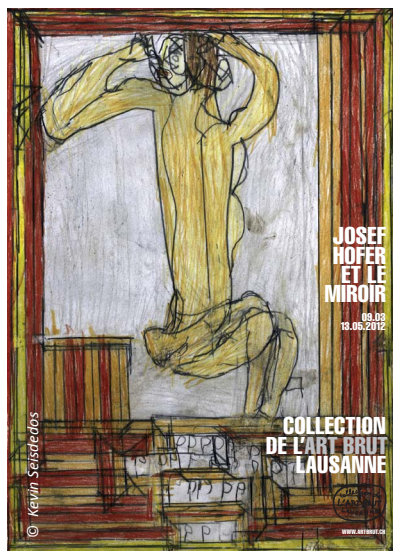
(à la Collection d'Art Brut de Lausanne, jusqu'au 13 mai 2012)

Autrichien d'origine, Josef Hofer vécut, jusqu'à l'âge de 40 ans, isolé dans sa ferme familiale en compagnie de ses parents et son frère aîné, sans fréquenter aucune école. Son père avait acquis cette demeure pour protéger ses fils de la menace des nazis qui pesait encore dans la région malgré la fin de la guerre, puis de celle des occupants soviétiques jusqu'à 1955.

Josef Hofer est sourd et muet, souffre d'un retard mental auquel se rajoutent des problèmes de locomotion. Agé de 40 ans, à la mort de son père, la famille emménage chez une cousine ; il sort alors progressivement de son enfermement. Puis, il devient pensionnaire d'institutions pour personnes handicapées en Autriche. A partir de 1985, il pratique le dessin qui est devenu son seul moyen d'expression. Depuis 1992, installé dans un foyer de Ried, en Autriche, il développe ses talents artistiques dans un atelier de création.

Les dessins de Josef Hofer traitent du corps masculin, son thème de prédilection.

Le miroir qu'il découvre après 40 ans, qui trône dans sa chambre, où il se contemple parfois pendant des heures est devenu l'objet central de sa vie. Un grand rectangle, qu'il colorie toujours dans les teintes orange et jaune, encadre ses œuvres tel un miroir au milieu duquel le corps se positionne.



Josef Hofer - sans titre, 2009

Mine de plomb et crayon de couleur sur papier - 42 x 29,8 cm
Collection de l'Art Brut, Lausanne

EXPOSITION DE GUO FENGYI

(à la Collection d'Art Brut de Lausanne, jusqu'au 29 avril 2012)

Guo Fengyi (1942-2010) est une artiste chinoise.

Employée comme technicienne dans une usine, elle fut atteinte de crises d'arthrite aiguë à l'âge de 39 ans qui la contraignirent à cesser son activité professionnelle. Elle entama à partir de 1989 une activité artistique.

Sa production picturale compte environ huit cent pièces. Le corps humain domine toute son œuvre et sa quête spirituelle est centrale dans son univers graphique.

Elle emploie comme support le verso de pages de calendrier, puis des feuilles de riz dont certaines mesurent dix mètres de hauteur. Son univers est peuplé de figures historiques, ou ancestrales et divines.



Guo Fengyi
Wu Zetian,

Peinture sur papier
de fibres végétales
428 x 70 cm

Collection de l'Art Brut, Lausanne.

© Marie Humair

MURIELLE VANDECAPPELLE-SICLIS : UNE CHAMPIONNE CHEZ IBM

LA VALEUR D'UN CHAMPION NE SE RÉSUME PAS À SES TITRES MAIS BIEN À SON PARCOURS,
ET CELUI DE MURIELLE VANDECAPPELLE-SICLIS EST REMARQUABLE.



C'est l'histoire d'une jeune danseuse, championne d'Île de France en rock acrobatique, qui se destine à faire de sa passion un métier. Mais alors qu'elle n'a que 15 ans, une chute avec une corde lisse lui brise la moelle épinière. Elle ne pourra plus jamais marcher. Après son

accident, Murielle connaît une première étape difficile de rééducation et de rejet de son corps.

« Pendant la rééducation, j'avais une image dévalorisée de mon corps ! » confie-t-elle.

Murielle décide alors de reprendre ses études. Un BTS de direction en poche et après plusieurs missions d'intérim, elle trouve définitivement un poste au sein de l'usine IBM de Corbeil Essonne.

Dans un environnement exclusivement masculin, Murielle s'intègre aisément même si, admet-elle, « la pédagogie était nécessaire auprès de mes collègues à une époque où il n'y avait quasiment pas de personnes handicapées en entreprise ». Les choses ont bien changé depuis : IBM a été la première entreprise à signer en 1988 un accord sur le handicap. C'est le huitième accord signé aujourd'hui avec un taux d'emploi de 3.87% de travailleurs handicapés).

Quelques années plus tard, Murielle découvre l'escrime et l'ancienne danseuse

qu'elle est, perçoit intuitivement que la gestuelle chorégraphique se rapproche de la danse.

La pratique de l'escrime lui apporte de nouvelles sensations, ses membres supérieurs peuvent donner libre cours à son expression et à ses capacités ; elle ressent des émotions et se réconcilie avec son corps tout entier.

« Avec mon maître d'armes, j'ai commencé à me faire du bien, et puis je me suis mise à gagner. Je suis une battante, avec un caractère de guerrière, indispensable dans cette discipline de combat ! » explique-t-elle, totalisant sept titres paralympiques et huit titres mondiaux au fleuret et à l'épée.

Un palmarès conquis à la force du poignet par Murielle Vandecappelle-Siclis menant de front à la fois sa carrière sportive et son emploi à mi-temps, grâce à une convention d'athlète de haut niveau signée avec IBM France.

Murielle met fin à sa carrière de sportive après les jeux de Sydney en 2000. C'est alors qu'elle reprend son activité professionnelle à temps plein. Elle est depuis deux ans, ambassadrice auprès de la Mission Handicap d'IBM. Elle est désormais la porte-parole de l'entreprise, en mission auprès de la Fédération Française Handisport, en lien avec les ministères des sports, des solidarités, et les associations sportives.

L'exemple de Murielle prouve, s'il en est besoin, que le sport est facteur de dépassement de soi et d'intégration.

On ne peut que féliciter les sociétés qui permettent aux athlètes de haut niveau de se hisser au rang de champion !

Dans ce même état d'esprit, IBM noue des partenariats académiques avec les écoles, les universités afin d'aider les étudiants en situation de handicap à poursuivre leur études.

DISTINCTIONS

- Officier de la Légion d'Honneur et de l'Ordre National du mérite
- médaille d'or de la jeunesse et des sports
- médaille de vermeil de la ville de Paris

PALMARÈS

- 7 titres paralympiques (fleuret et épée, individuel et par équipe)
- 8 titres mondiaux
- 9 titres européens
- 18 titres nationaux



Murielle Vandecappelle-Siclis
à la coupe du monde
d'escrime en fauteuil



Chez Pénélope, les différences font la force.

Rejoignez une entreprise handi-accueillante :

- Une infrastructure sensibilisée qui prend en compte votre handicap.
- Une chargée de mission à votre écoute pour un épanouissement professionnel.
- Des modules de formation gratuits pour évoluer (anglais via le e-learning).
- Des possibilités d'évolution au sein du groupe Pénélope.

Pour nos postes d'hôtes et hôtesse d'accueil,

Contactez-nous : 01 42 09 10 00- contact@penelope.fr

Pénélope – 171, quai de Valmy – 75010 Paris

www.penelope.fr

Pénélope
AGENCY